



Panne de lave-linge dans une cuisine équipée

Par **Anne92**, le **12/12/2014** à **19:05**

Bonsoir,

Nous occupons actuellement un appartement, dont la cuisine est équipée.

Nous avons contacté le cabinet de gestion suite à une panne de lave-linge il y a 3 semaines. Comme demandé, nous avons pris contact avec le cuisiniste pour remplacement de l'appareil. Le devis a été établi mais le propriétaire n'a toujours pas donné de réponse.

Nous voyons le temps passer, les fêtes approcher et toujours pas de lave-linge à l'horizon.

Quelles sont les obligations du propriétaire dans ce cas-ci?

De quels recours disposons-nous?

Par **moisse**, le **13/12/2014** à **09:41**

Bonjour,

On suppose que le lave-linge est énuméré en annexe au bail, car ce n'est pas un appareil classique de cuisine.

Cela respire bon la controverse à venir.

Le propriétaire va changer le lave-linge puis le faire expertiser.

D'où il va ressortir une simple panne due à un défaut d'entretien, filtre, tuyau d'alimentation/évacuation coincé par un léger déplacement de la MAL...

Bref quelque chose qui va retomber en pluie fine sur le locataire.

Je souhaite pour vous que le réflexe de l'agence immobilière a été d'identifier la panne avant de procéder au remplacement pur et simple de l'appareil.